UN PARTENARIAT DE CONFIANCE

Un projet hydroélectrique sous le contrôle de la communauté municipale,

conformément à la Stratégie énergétique du Québec.





49%

AXOR

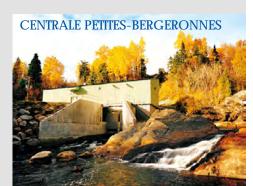
QUI EST AXOR?

Fondée en 1972 à Sept-Îles, AXOR est un promoteur qui développe et exploite des projets produisant de l'énergie électrique renouvelable.



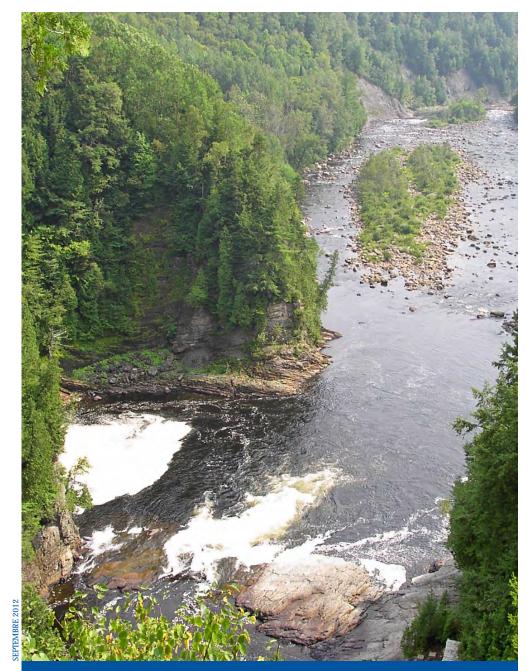
CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE CHUTES À THOMPSON, en partenariat avec la municipalité de Franquelin

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE COURBE DU SAULT, en partenariat avec la MRC de Minganie



Un groupe spécialisé dans la réalisation de projets « clés en main » à prix garanti.





PROJET HYDROÉLECTRIQUE

HYDRO-CANYON

Rivière Sainte-Anne du Nord

DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE POUR LE QUÉBEC DES REVENUS POUR LA COMMUNAUTÉ

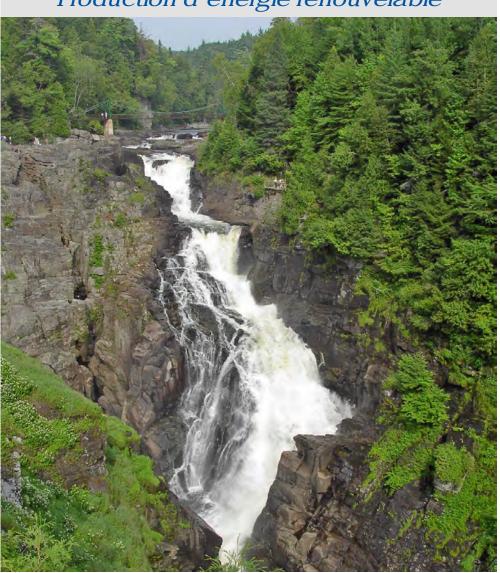


Pour plus d'information : www.hydro-canyon.com

PROJET HYDROÉLECTRIQUE HYDRO-CANYON

Rivière Sainte-Anne du Nord

23 200 kW Production d'énergie renouvelable





PRÉSENTATION DU PROJET

LES PARTENAIRES

La Municipalité de Saint-Joachim et la MRC de La Côte-de-Beaupré, en partenariat avec le Groupe AXOR, projettent de développer une centrale hydroélectrique de 23 200 kW sur le site de la chute Sainte-Anne, sur la rivière Sainte-Anne du Nord (projet Hydro-Canyon Saint-Joachim).

LE PROJET

Ce projet, respectueux de l'environnement, s'harmonisera avec les installations récréo-touristiques en place sur le site de la chute Sainte-Anne. Son développement permettra de bénéficier du potentiel économique et énergétique de la rivière Sainte-Anne du Nord.

L'électricité générée par le site sera vendue à Hydro-Québec sous les termes d'un contrat d'achat à long terme. Le projet aura une capacité de production qui permettra de desservir 4800 résidences en énergie renouvelable.

Conformément au partenariat établi, la Municipalité et la MRC ne prendront aucun risque financier dans le développement du projet. AXOR prendra à sa charge tout dépassement de coûts reliés au projet. La Municipalité et la MRC recevront des revenus moyens de l'ordre d'un demi-million de dollars par année pour les 20 premières années d'opération.

ÉCHÉANCIER PRÉLIMINAIRE

Février 2010 : SOUMISSION DU PROJET À HYDRO-QUÉBEC

Juin 2010: ATTRIBUTION DU CONTRAT PAR

HYDRO-QUÉBEC;

DÉBUT DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Automne 2012 : CONSULTATIONS DU BAPE

Mai 2013 : DÉBUT DE LA CONSTRUCTION

Décembre 2014 : MISE EN ROUTE DU SITE

LE DÉVELOPPEMENT COMPRENDRA :

- Un seuil déversoir avec évacuateur de crue pour maintenir le niveau amont de la rivière
- Une prise d'eau
- Une galerie d'amenée
- Une centrale contenant les équipements de production
- Une sous-station et une ligne électrique reliant le site au réseau d'Hydro-Québec

Un débit écologique et un débit esthétique (prioritaires à la production d'électricité) maintiendront la valeur environnementale et la qualité visuelle de la chute.

Les travaux de construction seront exécutés en priorité par la main-d'œuvre et les entreprises locales.

L'opération requerra l'embauche de deux opérateurs qui seront choisis dans la communauté.

